Fiche technique opérationnelle

Date de création : 2015
Date de relecture :
État : en cours de réalisation

9

Le pâturage sur le territoire du SMIRIL

Constat

Définition

Le SMIRIL a souhaité mettre en œuvre une action de pâturage, pour lancer une nouvelle dynamique de gestion et favoriser le remplacement des fauches mécaniques par une intervention plus écologique et appropriée au territoire.
Le pâturage était une pratique courante sur les bords du fleuve. Le territoire et la gestion actuelle peuvent permettre de s'engager sur une action novatrice qui a pu être testée en 2014, notamment sur les zones de grand écoulement.
Reconduite en 2015 et aujourd'hui, une convention partenariale et financière a été signée pour 3 ans en 2016 avec la CNR, dans un souci de gestion durable des bords du Rhône.

Objectifs

En s'appuyant sur la réalisation de la phase test, le SMIRIL souhaite poursuivre l'action de pâturage basée sur la mise en place d'un petit troupeau d'Highland Cattle, dont le nombre est adapté en fonction des besoins de terrains et des configurations.
Au-delà d'un projet de gestion, cette action vise à promouvoir une organisation originale et particulière qui attire les populations riveraines et permet de renouer les liens entre les riverains et le territoire. L'occasion de favoriser des échanges, de sensibiliser aux modes de gestion et au respect de ce lieu, utilisé fréquemment par les populations locales.
Le projet se décline sous les objectifs stratégiques suivants :

- Assurer la gestion des zones ouvertes d'un espace naturel périurbain pour maintenir une diversité des milieux favorisant la biodiversité ;
- Redonner une place et une fonction à l'activité pastorale sur ce territoire ;
- Permettre de reconstruire une relation entre le monde agricole, l'espace naturel et les riverains.

Il comporte les objectifs opérationnels ci-après :

- Tester la faisabilité de l'entretien d'une partie de cet espace par un troupeau bovin ;
- Mettre en réseau des acteurs pour développer une meilleure synergie entre le projet porté par le SMIRIL, les communes mais aussi le monde agricole ;
- Participer à la conservation d'espèces animales rares et/ ou menacées ;
- Sensibiliser et informer par le biais des actions de pédagogie et communication menées sur le territoire.

Description/Travaux

Le troupeau appartient à l'élevage de la Grande Combe d'Echalas, représenté par M. CHARMET. Composé de 8 bêtes maximum, de race Highland Cattle, il est rustique et broute les secteurs proposés sans véritable difficulté (notamment les zones à Renouée). L'espèce est très calme et, même si elle attire par sa beauté, reste impressionnante avec ses grandes cornes, laissant des distances avec les riverains.
Seule une parcelle est équipée en clôture fixe (hors zone de crue) et restera la parcelle de repli et d'utilisation en période spécifique (montées des eaux, mise bas ou autre problème rencontré). Les autres parcelles sont équipées en clôture électrique (deux fils), installée uniquement durant la présence du troupeau.
Une signalétique informative est mise en place pour expliquer le projet et pour assurer le directionnel vis-à-vis des sentiers.
L'apport en eau est réalisé par pompage dans le Rhône, dans des abreuvoirs de 1000L, présents dans l'enclos.

En 2016, un nouveau matériel pour l'abreuvage est testé : une pompe de prairie Aquamat. Cet achat supplémentaire devrait permettre de dégager du temps humain passé en maintenance sur ce poste.

<u>Localisation prévisionnelle des zones en pâturage pour 2016</u>

Les zones sont identifiées en fonction des besoins de terrain, des exigences et des contraintes écologiques :

- Parcelles 1-2. Clôture fixe, réadaptation au lieu
- Parcelle 4 : zone ouverte de Millery. En début de printemps, puis une seconde période à l'automne
- Parcelle 11 : 7ème barrage. La difficulté d'accessibilité mais aussi son isolement pose question. Cette zone a été pâturée en fin d'été sur une période de 3 semaines
- Parcelle 12 : secteur entre Irigny et le Vieux port. L'objectif est de réaliser un pâturage considérant si possible les zones de Renouée. Mise en place de juin à août
- Parcelles 14 et 14b : grand écoulement de Vernaison (14) et Parc P. Clavel (14b) ; en réduisant la surface prévue initialement mais avec la possibilité de proposer une partie en lisière du parc. Ici, le problème de sécurité et de vandalisme reste un frein. Cette zone a été utilisée en automne.

➢ <u>Parcelle 1-2</u> – Grigny, rive droite du vieux Rhône – 2,8 ha

- <u>Parcelle 4</u> – Amont de la station de pompage de Millery, rive droite du vieux Rhône – 0,7 ha

- <u>Parcelle 9</u> **–** Ile de la Table ronde, Grande prairie (Nord-Est) – 1,1 ha

- <u>Parcelle 11</u> – Lône Ciselande, rive droite du vieux Rhône – 3,1 ha

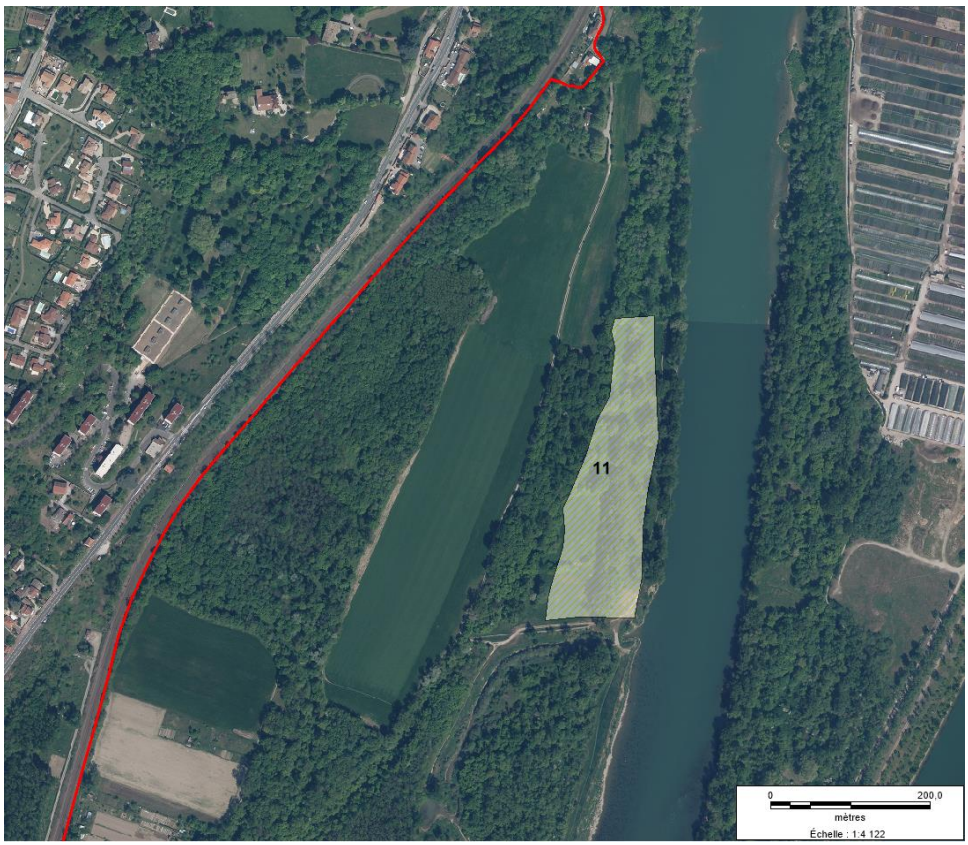

- <u>Parcelle 12</u> – Irigny, rive droite du vieux Rhône – 2,5 ha

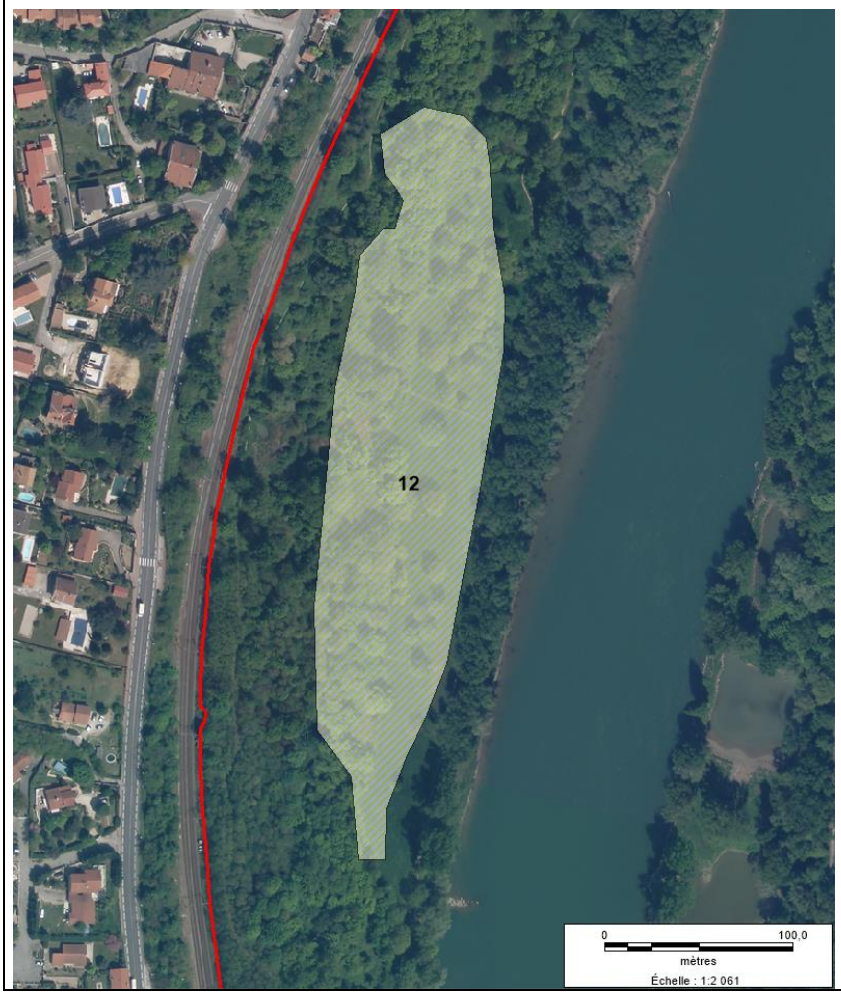

➢ <u>Parcelles 14 et 14-b</u> – Amont du Pont de Vernaison/Parc B. Clavel, rive droite du Rhône – 14 : 2.9 ha / 14-b : 0.5 ha

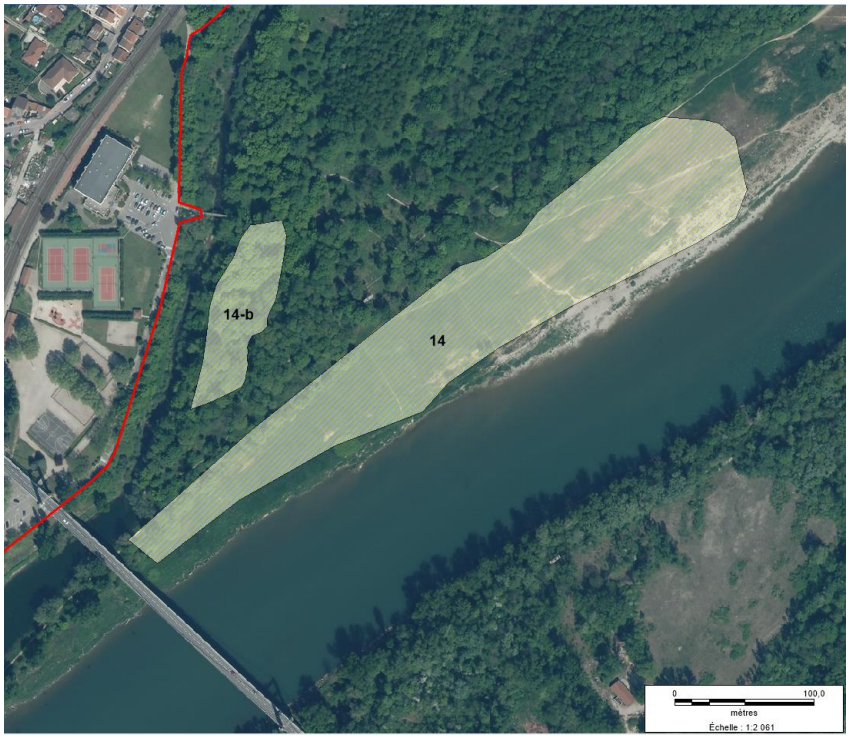

Cette zone comprend à la fois les bords du Rhône (grand écoulement – 14), mais aussi, depuis cette année, l'espace boisé du parc B. Clavel (14-b).

Précautions particulières

- Surveillance du troupeau et du matériel, tour du parc régulièrement.
- Approvisionnement en eau : 1 fois tous les 10 jours environ (1 fois par semaine en été pour 6 vaches).
- Entretien sous clôture (débroussaillage), surveillance et réalisation.
- Intervention spécifique : surveillance et changement de batterie (2 fois par mois), changement de place de l'abreuvoir et de la clôture (à chaque changement de parc).
- Echanges réguliers avec l'éleveur.
- Sensibilisation et communication avec les riverains. (créations d'affiches, discussions échanges avec les « visiteurs ».
- Surveiller l'évolution de la biodiversité (2015 : suivi des insectes coprophages, suivi photos).

Intérêts pédagogiques

Mise en place d'animations sur la thématique de l'éco-pâturage intégrées au programme d'actions pédagogiques du territoire et aux cycles d'animation en lien avec la gestion du site.

Suivis scientifiques

• Le but ici est de pouvoir mettre en place un suivi qui puisse permettre d'obtenir des éléments concernant les quantités/qualités broutées avant et après, les disparitions et les nouveautés végétales, et comportement de certaines espèces (Renouée). Ce suivi a pu être mené en se fixant 3 zones : sous-bois en parcelle 1 et 2, zone ouverte à Millery et zone d'écoulement à Irigny.

Les résultats montrent que les bovins se nourrissent des feuilles de Renouée et ainsi, peuvent sans doute contribuer à la gestion de cette invasive en freinant leur développement aérien.

Au niveau paysager, le rendu visuel des zones suite au pâturage est intéressant :

• Pour chaque parcelle, un protocole de suivi photographique est mené pour mesurer l'impact du piétinement et l'évolution des parcelles – Le suivi est mené par les agents du SMIRIL : à la mise en place du parc, puis 1 fois/semaine durant le pâturage, et enfin à l'issue du pâturage.

Ces photos identifient l'Impact/incidence du piétinement vers la zone d'abreuvoir et à chaque coin de la parcelle ; 4 placettes sont identifiées dans le parc (évolution).

• Aussi, un suivi des insectes coprophages a été effectué (FRAPNA, 2015) :
- Gain en termes d'espèces d'insectes pour l'Espace Nature des Iles et Lônes du Rhône en lien direct avec la gestion par pâturage : 32 espèces liées au troupeau bovin.
- Cortège « jeune » sur le site, et fortement dépendant des pâturages extérieurs.
- Par conséquent, ce cortège est amené à s'enrichir au fil du temps, à mesurer par un suivi.
- Le pâturage apporte un gain immédiat en terme de biodiversité avec les insectes coprophages, qui à leur tour attirent des prédateurs (autres insectes, oiseaux, mammifères…) ; avec le travail du sol des coprophages (aération et incorporation de matière fécale), le piétinement et le broutement du troupeau, on peut aussi prétendre à une modification du cortège floristique des espaces pâturés.

• Prévisionnel :
- Suivi de la végétation suite au pâturage :

Après plusieurs années de pâturage (3 à 5 ans), il sera intéressant de faire un état des lieux de la végétation en place, de voir son évolution (apparition/disparition d'espèces)
- Suivi des oiseaux
- Suivi des chiroptères.

Temporalité des actions liées/temps de travaux

Année	Actions	Temps d'intervention total
2014	Vérification parc (inclus remplissage bassine et changement batterie)	08.00
	Transfert vaches (inclus mise en place souricière, préparation nouveau parc…)	16.00